

Sms

Numéro 28 - 2018

www.saintmitrelesremparts.fr

Saint Mitre
au rythme
des Saisons



Le bulletin des Saint-Mitréens

Printemps



26 février au 2 mars

Nouveaux stages multisports
au Centre de Loisirs

DOSSIER SPÉCIAL

« LES PROJETS POUR NOTRE COMMUNE »

p.3 JOURNÉE CITOYENNE
Inscrivons-nous

p.8 DOSSIER
Les projets

p.12 VIVRE ENSEMBLE
Stationnement
Respect des massifs

p.16 ACTIONS SOCIALES
Les missions du
CCAS

Sommaire #28

L'Édito

2 / Édito du Maire

3 / Journée Citoyenne 2018

4-5 / Retour en MMS

6 / Zoom Asso

7 / Zoom Eco

8-9-10-11 / Dossier : Les Projets pour notre commune

12 / Vivre ensemble : Stationnement gênant - Débroussaillage

13 / Environnement : respectons nos massifs

14 / Travaux

15 / Brèves et textos

16 / Actions sociales

17 / Conseil Municipal et état civil

18 / Expression libre

19-20 / Agenda

Le Maire reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Contact : 04 42 80 92 76

Les adjoints tiennent des permanences, voir sur www.saintmitrelesremparts.fr



Consultez nos pages Facebook :
Ville de Saint Mitre les Remparts
La Manare
Bibliothèque Charles Rostaing

SmS, le bulletin des Saint-Mitréens n°28,
numéro mars 2018
www.saintmitrelesremparts.fr

Directrice de publication : Béatrice ALIPHAT
Rédaction : Service Communication
Crédits photos : Saint Mitre Informations, Services Techniques, les élus, les clubs et associations,
Jérôme Bousquet.

Réalisation : 2B PRINT
Tirage : 3000 exemplaires
Périodicité : au rythme des saisons
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2018
N° d'ISSN : 1636-1652
Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : 2B Print, Chemin de la Desserte,
33 ZA de la Haute Bédoule, BP 47, 13240 Septèmes-les-Vallons

Les projets avancent !

Nous avons voulu axer ce numéro sur les projets qui avancent pour notre commune. Vous les retrouverez dans le dossier des pages 8 à 11. Tous ces projets me tiennent à cœur pour le développement harmonieux de Saint Mitre les Remparts, qu'il s'agisse de l'ouverture de nouveaux équipements, comme de la maîtrise des constructions de logements pour en définir l'intégration dans l'environnement existant.

L'avancement de ces projets est inévitablement lié à mon implication dans mes mandats métropolitain et régional et des relations que

j'entretiens avec le Conseil Départemental, ainsi qu'avec différents organismes – comme ENEDIS qui investit largement sur la commune (cf photo).



Béatrice ALIPHAT, Jean-Pierre MUTERO et les représentants d'ENEDIS devant la ligne moyenne tension avant sa dépose

Pour vous laisser les découvrir, je ne citerais que quelques projets : l'ouverture prochaine d'une crèche et d'un collège privé, la création d'un espace environnemental de loisirs, l'extension du Canal de Provence pour les agriculteurs et la construction d'une Maison des Associations qui offrira différents nouveaux espaces pour les associations actuellement un peu éparpillées dans les bâtiments communaux, ainsi qu'une grande salle pour les événements.

J'en profite pour remercier vivement les associations qui ont animé les stages multisports du Centre de Loisirs, ainsi que toutes celles qui contribuent au dynamisme de la vie du village en organisant diverses manifestations. Et même si l'OMCA va être probablement dissous, la Municipalité continuera toujours à subventionner chaque association à la hauteur de ses engagements et à adapter les équipements. Cette Maison des Associations en est une belle preuve, s'il en faut.

Que vous soyez membre d'une association ou à titre individuel, je vous incite à venir à la 4^{ème} édition de notre Journée Citoyenne qui aura lieu le 26 mai prochain. Vous pouvez contribuer aux ateliers qui auront lieu le matin et/ou vous détendre et vous informer à la messe et aux animations de l'après-midi. Je compte sur vous pour une participation massive !

Je compte aussi sur votre civisme pour le bien vivre-ensemble et vous invite à respecter quelques règles que ce soit pour le stationnement, pour le débroussaillage ou encore pour la beauté de nos massifs (pages 12 et 13).

Enfin, j'attire votre attention sur l'agenda très fourni des mois à venir, avec une large place tenue par les fêtes et tournois de fin d'année des associations et clubs de la commune.

Bonne lecture et beau printemps !

Bien sincèrement,

Béatrice ALIPHAT

Maire de Saint Mitre les Remparts

Conseillère Métropolitaine Aix-Marseille-Provence et

Membre du Bureau, déléguée à l'Industrie et aux Réseaux d'Énergie

Conseillère Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur



Journée Citoyenne

SAINT MITRE LES REMPARTS

Quelques exemples D'ATELIERS proposés le matin

- Balisage des chemins de randonnées
- Fabrication d'abris à insectes et de nichoirs à mésanges
- Nettoyage des plages
- Fabrication et implantation de boîtes à livres
- Fabrication de jardinières
- Aménagement d'un jardin médiéval
- Pratique du tri sélectif

Samedi 26 mai 2018

4^{ème} édition de la Journée Citoyenne

Un concept simple : participer concrètement à l'amélioration du cadre de vie du village

C'est une journée consacrée à la réalisation de chantiers par les citoyens eux-mêmes. Ceux-ci ne doivent pas seulement être consommateurs, mais doivent aussi être acteurs. Les ateliers proposés et exécutés par les habitants (entreprises, commerces, associations ou particuliers), sont un moyen de recréer du lien social. L'entraide, la fraternité, le vivre-ensemble sont au cœur du projet.

Cette année, le programme se découpe en trois parties :

- **8 h 30** : rendez-vous pour les ateliers, la répartition des participants dans les groupes et la récupération du matériel.
- **12 h** : apéritif et repas offerts aux bénévoles.
- **14 h** : place à la détente avec la kermesse, les jeux et les stands citoyens.

Lieu de la manifestation : COMPLEXE SPORTIF René Jauras

Inscriptions et Informations :

Saint Mitre Informations

72 rue Bellefont

Tél : 04 42 49 18 93

Email : festivites@saintmitrelesremparts.fr

**Inscrivez-vous dès maintenant
aux ateliers du matin**

liste complète à Saint Mitre Informations

Quelques exemples de STANDS de sensibilisation de l'après-midi

- **ECF** : mesure du temps de réaction face à un danger
- **Les vélos des étangs** : réparation, sensibilisation à la prise du vélo
- **Cypres** : jeu de l'oie sur les risques majeurs (inondation, incendie...)
- **Association des Paralysés de France** : parcours en fauteuil
- **Graines de Oaï** : grainothèque
- **Pompiers, Croix Rouge**
- **Vente de produits naturels**

KERMESSE

Jeux à volonté

ANIMATIONS

Trampolines
Structure gonflable
Jeux en bois

Retour en MMS



LA BIBLIOTHÈQUE 1er DEC.

Conférence-concert de musique baroque



LA BIBLIOTHEQUE 8 DEC.

Conférence Oran, 11 siècles d'épopée



LA MANARE 8 DEC.

Bernard Pivot, Les mots m'ont mangé



LA MANARE 8 DEC.

Salon des vins



LA BIBLIOTHEQUE 9 DEC.

Ateliers de Noël



CASERNE DES POMPIERS 9 DEC.

Sainte Barbe



GYMNASE 9 DEC.

Loto des commerçants



LA BIBLIOTHÈQUE DEC.

Exposition des créations des jeunes dans le jeu Minetest à l'Espace Public Numérique



LA MANARE 13 DEC.

Concert de l'Ecole de Musique



LA MANARE 16 DEC.

Veillée calendale avec la Pastorale Riboun



LA BIBLIOTHEQUE 20 DEC.

Vernissage de l'exposition de Madame Martinet et ses élèves



NOEL AU VILLAGE 23 DEC.





LA BIBLIOTHÈQUE 9 JANV.
Conférence La Sybille



LA BIBLIOTHEQUE 23 JANV.
Conférence-Récital baroque



LA MANARE 26 JANV.
Spectacle Comment épouser un milliardaire ?



GYMNASE 13 JANV.
Cérémonie des vœux du Maire



LA BIBLIOTHÈQUE 9 FEV.
Conférence Henri Verneuil



MAISON DE RETRAITE DES RESTANQUES 19 JANV.
Distribution de bonbonnières offertes par la Ville aux résidents par Françoise BIAGINI, Pascale GEULIN et Christiane DE FIGUEIREDO



RESTAURANT MUNICIPAL 2 FEV.
Repas crêpes pour 70 convives par Rose, Joëlle, Danielle, Hasna et Rachelle



Repas « surprise » et après-midi dansant 15 FEV.



LA MANARE 16 FEV.
Accueil des Nouveaux Arrivants

LA BIBLIOTHÈQUE 20 FEV.
Conférence William Turner





SOUVENIR FRANÇAIS

Monsieur Jean-Claude VANDERLENNE, actuellement président du Souvenir Français tient à s'adresser à tous les Saint-Mitréens par le biais de cette revue municipale. Il rappelle les nombreuses actions du Souvenir Français au niveau national, ainsi qu'au niveau communal pour assurer le devoir de mémoire et la transmission aux jeunes générations. Il compte, avec les membres de son bureau, sur toujours plus d'adhésions des Saint-Mitréens à cette association patriotique.

« Pour mémoire, le Souvenir Français entretient, rénove et fleurit chaque année, plus de 130 000 tombes, restaure plus de 200 monuments, réalise 400 stèles et monuments commémoratifs. Il transmet le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant, par le maintien du Souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs. Le Souvenir Français est une

Association Nationale, née en 1872 en Alsace et Lorraine occupées, fondée en 1887 par Xavier Niessen, régie par la loi du 1er juillet 1901 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906.

Le Bureau de Saint Mitre les Remparts s'engage à respecter les valeurs du Souvenir Français. Ainsi nous avons pu faire rénover, par la Mairie, la plaque sur la stèle du Souvenir Français, devant le Cimetière du Crépon ; nous avons organisé des expositions et des conférences dans nos écoles primaires, Jean Rostand et Edouard Vaillant et conduit les élèves dans les visites du Musée des Milles.

Chaque année, nous fleurissons les manifestations patriotiques du 11 novembre, du 19 mars, du 8 mai et du 18 juin. Nous assurons, pour les manifestations environnantes, 65 déplacements dans les Bouches du Rhône et un déplacement à Paris, aux invalides où nous avons été invités par Monsieur CAPPI, vice-Président

national de la F.N.A.C.A. Ce qui représente un total de 2364 km, sans indemnité.

Nous préparons, avec sérieux, le 11 novembre 2018, centenaire de la fin du premier conflit mondial car nous voulons honorer ce jour-là, les 12 pays qui ont aidé la France dans cette lutte meurtrière, en mettant leur drapeau à l'honneur.

Nous sommes arrivés, par notre constance, au chiffre de 110 adhérents et nous espérons bien compter parmi nous d'autres Saint-Mitréens. Nous avons reçu le diplôme de notre ville et les félicitations de la Direction du Souvenir Français et nos deux porte-drapeaux ont été décorés de la médaille de la Nation. Nous pouvons remercier Madame Le Maire, les Services Techniques et Saint Mitre Informations de nous aider dans ces réalisations. Merci aussi à notre Bureau et à celui de la F.N.A.C.A. Je vous adresse à tous, mes salutations patriotiques. »

VARAGE, NATURE, AVENIR

« AVIS aux habitants de Varage,

Vous vous intéressez à la vie locale de votre ville et plus précisément de votre quartier, Devenons ensemble acteurs de notre vie locale dans notre quartier en respectant les règles, L'association VARAGE, NATURE, AVENIR, invite les citoyens et riverains de Varage,

A se réunir une fois par trimestre dans un COMITE de QUARTIER qui se tiendrait à la salle polyvalente, le **samedi 14 avril 2018**, date prévue pour l'élection de son bureau et l'adoption de sa charte directive à partir de 18 heures.

L'Association VARAGE, NATURE, AVENIR vous y attendra ... »

Un puzzle offert à la Bibliothèque

Monsieur Jean-Luc PECORILLA a oeuvré pendant 9 mois à un puzzle géant de 10 000 pièces, représentant la carte du monde de 1611 d'après le graveur et cartographe néerlandais Peter Van den Keere. Il a fait don gracieusement à la bibliothèque municipale Charles Rostaing du fruit de ce travail acharné et plein d'habileté.

Merci à lui pour cette fresque qui orne désormais un mur de la section jeunesse et fait l'admiration du public.



YOHANN SERRURERIE



Ce serrurier, diplômé d'État, intervient rapidement 7j/7 – 24h/24 pour tout dépannage et ouverture de portes claquées ou verrouillées. Il propose aussi l'installation de blindage, poignée blindée, serrure carénée, volets roulants, la pose de film de protection... et réalise des devis gratuits.

Contact : 06 37 81 84 71

Courriel : yohannserrdepannage@outlook.fr

Facebook : Vivi Pro Ypt

LE PETIT ST MITREEN

Le Petit St Mitréen vous accueille tous les jours (sauf le mardi) de 11h à 14h30 et de 18h à 22h. Au menu : pizzas, tacos, panini, sandwiches, ...

Le snack propose également la livraison à domicile dans toute la commune à partir de 20 € d'achat, uniquement le soir.

Contact : 09 87 31 41 76 – 1 rue du Clos

Facebook : le Petit St Mitréen.fr



MICRO-OSTEO DIGITALE

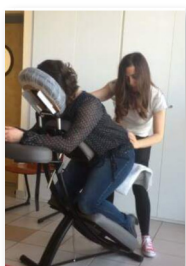
Erratum : une erreur s'est glissée dans le SMS d'hiver. Les coordonnées du cabinet de micro-ostéo digitale de Massane sont les suivantes :

Tél : 07 68 91 15 23 – **Courriel :** thycal13@hotmail.com - **Facebook :** Cathy Staïano Micro Ostéo Digitale Saint Mitre les Remparts 13

BOUTIQUE EPHEMERE - Place Neuve - dans l'ancien local de la Police Municipale
Durant les mois d'AVRIL et MAI, la Boutique Ephémère se transformera en « BIO & BIEN-ETRE ».

Elisabeth ROCHE, vendeuse pour **ECOLAVIE** proposera des produits fabriqués en France avec des ingrédients et des actifs végétaux issus pour l'ensemble de l'Agriculture Biologique : cosmétiques, huiles essentielles, diffuseurs, huiles de massage, tisanes, compléments alimentaires, entretien maison. Elisabeth donnera aussi des conseils beauté et bien-être.

Contact : Elisabeth ROCHE - 06 37 04 91 24 - lizzy13920@gmail.com



Murielle CASSEGRAIN, praticienne de bien-être à domicile sous le nom de **PIEDS ROSES**, proposera des séances de Amma-assis réalisées sur chaise ergonomique, des séances découverte de réflexologie plantaire et des massages de bien-être relaxants « spécial dos » aux huiles chaudes bio.

Contact : Murielle CASSEGRAIN - 06 09 96 20 79 – murielle.piedsroses@gmail.com

Bon à savoir : la Boutique Ephémère est gérée par le GEOEB - contact : Roger BERNET - 06 09 84 86 54



DOSSIER : LES PROJETS

Crèche Libellule

Ouverture d'une crèche à la ZAC des étangs en partenariat public-privé en septembre 2018.

La Commune disposera de 65 berceaux publics, l'équivalent du nombre annuel moyen de naissances enregistré ces dernières années.

14 places privées supplémentaires seront à disposition des entreprises locales.

Espace Nature*

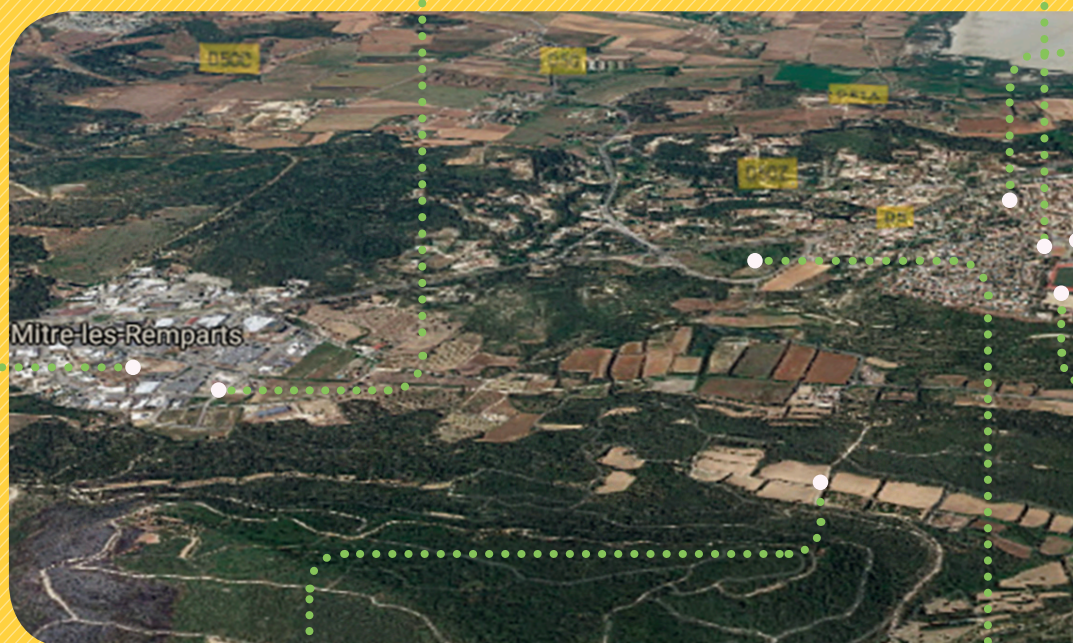
Aménagement de l'espace boisé situé près du château d'eau avec des équipements en bois.

Maison des Associations*

En lieu et place de l'actuel Centre de Loisirs, construction d'un bâtiment comprenant des salles pour les associations résidentes et une grande salle pour les événements.

Collège privé

Ouverture à la ZAC des étangs d'une antenne du collège Sainte Marie. Le dossier avance en dépit des retards générés par ceux qui ne voient pas d'un bon oeil l'installation de ce collège à la ZAC des Etangs. Sauf incident, les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} seront ouvertes à la rentrée 2019. Les classes de 3^{ème} suivront à la rentrée 2020.



Extension du Canal de Provence

Création d'une dérivation passant par la ZAC des étangs pour alimenter la plaine de Massane en eau sous pression. Une permanence publique a permis de quantifier les futurs usagers saint-mitréens. Ce projet sera subventionné par la Métropole, le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau.

OAP Quartier de l'ANGLON

Construction d'un éco-quartier comprenant des habitations individuelles et collectives (dont 30% de logements sociaux), des commerces et services, un groupe scolaire, un équipement sportif. Le projet est lancé, la concertation a démarré (lire le dossier du SMS hiver 2017).

EPF : Etablissement Public Foncier

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme

* Projets subventionnés par le Conseil Départemental

POUR NOTRE COMMUNE

Création de parkings supplémentaires*

Nouveau parking en bas de La Manare, le long de la RD5, terrains déjà achetés par la Commune. Réaménagement et optimisation du parking du stade. Nouveau parking sous le parking de l'Europe (en bas de la Mairie) lorsque les terrains pourront être achetés par la Commune.

OAP Sainte Victoire

Une opération privée de construction de logements individuels et collectifs (dont 30% de logements sociaux) est à l'étude. Une réunion d'information sera organisée le mardi 17 avril 2018 à 19h à la Bibliothèque.

Maison d'accueil de Saint Blaise

Construction par la Métropole d'un bâtiment sur le parking de Saint Blaise pour le site archéologique avec des expositions sur les fouilles et l'histoire du site, mais aussi des informations pour les randonneurs, pour la connaissance des forêts, de la faune et de la flore.



Centre de Loisirs*

Aménagement de l'actuelle maison du gardien et installation du Centre de Loisirs dans le groupe scolaire Rostand, maternelle pour les 4-6 ans (déjà en place), élémentaire pour les 7-12 ans, avec restauration sur place.

Fontaine du Loup

Le terrain appartient à l'EPF pour la construction de logements sociaux. Une réunion d'information sera organisée avant le démarrage du projet.

OAP Espace Environnemental de Loisirs*

Aménagement d'un espace de loisirs avec terrains de jeux, base pour embarcations légères, aires de pique-nique, parcours botaniques ...
Création d'un parking qui puisse servir à cet espace et aux plages.
Les principaux terrains sont en cours d'achat par la Commune.

City Stade*

Installation au sein du Complexe Sportif d'un petit terrain multisports (basket, hand, foot ...) pouvant servir à la fois aux associations et aux particuliers.

DOSSIER : LES PROJETS

Les projets mentionnés dans ce dossier résultent d'une réflexion et d'une maturation des idées, alimentées par les concertations et les discussions avec les Saint-Mitréens. Des recherches de subvention sont systématiquement menées, de même que les nombreux règlements administratifs sont systématiquement étudiés. De plus, chaque projet est pensé selon les principes du développement durable.

En bref, tout est fait, et avec le temps qu'il faut, pour taper dans le mille !

Nous ne courons pas après les projets pharaoniques et encore moins après les effets d'annonces.

Nous faisons :

- ce que nous croyons juste,
- ce que nous croyons profitable à tous,
- ce que nous savons adapté à nos moyens et à vos besoins.

Dès lors, une gestion rigoureuse nous permet de maîtriser l'endettement de la commune.

Démarches engagées ou projets d'amélioration



Du côté du développement économique

Nous recherchons un équilibre entre les différentes zones de la commune et restons en veille sur les fonciers qui se vendent et que nous pourrions faire acheter par la Métropole.

Centre-ville : après la création de la Boutique Ephémère, une maison de la Place Neuve est en cours d'achat par la Métropole dans le but d'y installer des activités commerciales.

ZAC : le cœur de la ZAC devrait prochainement accueillir une galerie marchande. Nous recherchons d'autres grandes enseignes qui pourraient s'y installer.

Emplaniers : un village des artisans sera créé entre les logements neufs et les commerces existants. Les artisans pourront sur un même lieu stocker leur matériel et se loger.



Du côté de la sécurité

Après la mise en place d'une zone limitée à 30 km/h dans le centre-ville, c'est prochainement la traversée de la ZAC des étangs qui passera dans le giron communal et qui sera limitée à 50 km/h. Dans le même temps, des panneaux d'entrée/sortie d'agglomération y seront positionnés, marquant l'appartenance de cette ZAC à la commune de Saint Mitre les Remparts. L'extension de la vidéo-protection est prévue dans les endroits stratégiques de la Commune afin de dissuader les auteurs d'actions malveillantes.

Pour limiter les risques liés aux incendies, la Ville veillera à la bonne réalisation des Obligations Légales de Débroussaillage (voir page 12).

Le dispositif Saint Mitre Vigilance, lancé en 2016 continuera d'évoluer vers plus d'échanges entre les habitants et les services de police.

Le Plan Communal de Sauvegarde est en cours d'élaboration avec la création d'une réserve communale de sécurité civile qui inclura le CCFF.



Du côté de l'énergie et des réseaux

En collaboration avec le programme SIMONE du SMED13, des bornes de recharge pour véhicules électriques seront installées parking de La Manare.

Après une grande insistance de notre part, SFR déploie la fibre sur la commune. Chaque opérateur pourra ensuite la proposer à ses abonnés.

Eclairage public : les ampoules seront progressivement remplacées par des leds. Allez voir la rue pilote des Magnans.

La réfection des voies se poursuivra, en profitant pour toujours mettre à neuf et/ou enfouir tous les réseaux (eau potable, eaux usées, électricité ...).

Nous défendrons auprès de la Métropole l'extension de l'assainissement collectif aux zones AU du Plan Local d'Urbanisme (comprises entre la Montre solaire et les Calieux).

Nous poursuivrons nos interventions auprès de GRDF afin de généraliser l'accès au gaz de ville sur la commune.

POUR NOTRE COMMUNE



Du côté de la culture et des festivités

Après avoir relooké la programmation culturelle de La Manare avec Scènes et Cinés et innové avec les Rues de l'étang, nous proposerons encore de nouvelles animations propices à la convivialité et au partage.

Nous développerons aussi les expositions sur des thèmes variés.

L'Espace Public Numérique est devenu une compétence communale et nous poursuivrons ses actions avec des ateliers sur mesure pour nos habitants.



Du côté du patrimoine

Le bâtiment de la Place de l'église qui accueillait anciennement l'École de musique, va être aménagé en Maison du Patrimoine, avec des expositions consacrées à Louis Brauquier, à Charles Rostaing, au patrimoine bâti et environnemental...

Un nouveau guide de visite du centre historique va être prochainement édité.

Un programme d'aide à la rénovation des façades sera remis en œuvre.

Dans les Jardins Historiques, nous allons faire un retour sur nos lointaines racines en commençant par aménager un jardin médiéval à vocation touristique et pédagogique.

Un sentier de randonnée « Entre mer et étang » va prochainement relier les 3 communes du conseil de territoire.

De même, un sentier du tour de l'étang de Berre est en cours de réalisation par la Métropole avec d'importants aménagements pour le littoral de Varage et Massane.



Du côté de la communication

Un nouveau site internet est en cours d'élaboration pour mieux informer, mais aussi proposer de nouvelles démarches en ligne en répondant aux demandes des habitants de plus en plus nomades et connectés.

La présence de la Ville sur d'autres réseaux sociaux tel qu'Instagram est également envisagée.

Le format papier ne sera pas abandonné pour autant et de nouveaux guides et fiches pratiques seront édités.



Du côté des associations

La Commune continuera, comme elle l'a toujours fait, à soutenir l'important et dynamique tissu associatif, de deux façons :

- ✚ en leur accordant des subventions pour leur fonctionnement,
- ✚ en investissant pour la rénovation ou la création de locaux associatifs (salles, vestiaires...).



Du côté des écoles et des crèches

Une partie des salles de classe a déjà été insonorisée pour le confort des enfants et du personnel enseignant. Ces travaux vont se poursuivre sur les années à venir pour que la totalité des écoles soit insonorisée.

Les tablettes pour tous les élèves de CM2 attendent leur mise en service par l'Education Nationale.

Les cours des différentes écoles seront progressivement réaménagées pour être plus fonctionnelles.

La qualité de l'air dans les crèches est suivie par un dispositif expérimental. S'il s'avère performant, il sera généralisé.

Dans le cadre de Vigipirate, un plan de sécurisation des écoles et des crèches est à l'étude pour trouver des solutions concrètes et efficaces en cas de danger visant les enfants.



Du côté des actions sociales

Avec Ciné'Seniors, des séances mensuelles de projection de films ont été mises en place pour les seniors. Les animations, informations, ateliers déjà existants seront enrichis selon les attentes des personnes concernées.

Le Forum de l'Emploi qui a déjà connu plusieurs éditions sera pérennisé et développé.

De même les mouvements nationaux comme les Journée de la Femme ou Journée contre les violences faites aux femmes, trouveront de plus en plus leur déclinaison dans notre commune.

Vivre ensemble

Stationnement gênant : pensons à la liberté de circuler des autres !



Nous avons tous eu au moins une fois, une raison que nous avons considérée comme légitime ou exceptionnelle de stationner notre véhicule en infraction : acheter du pain ou des cigarettes, déposer notre enfant à l'école, récupérer un colis, retirer de l'argent...

Mais notre commune comporte des rues et ruelles étroites, des accès exigus, et le stationnement gênant de quelques véhicules peut facilement devenir un enfer pour les riverains et un danger s'il bloque l'accès des véhicules de secours et si les piétons ne peuvent plus emprunter des passages protégés.

La Police Municipale est là pour faire respecter les lois qui sont faites pour nous permettre de bien vivre ensemble. **Si nous adoptons un comportement responsable et citoyen, en faisant l'effort de partir plus tôt, de venir à pied, de se garer un peu plus loin, nous serons tous gagnants, car les prix des contraventions pour le stationnement ont augmenté.**

Hors zone bleue, la législation prévoit 3 classes d'infractions pour l'arrêt et le stationnement :

- les contraventions de 1ère classe à 17 € ne concernent plus que l'ouverture d'une portière lorsqu'elle constitue un danger pour soi-même ou les autres usagers et l'éloignement du conducteur du lieu de stationnement de son véhicule sans avoir pris les précautions utiles pour prévenir tout risque d'accident du fait de son absence,
- les contraventions de 2ème classe à 35 € répriment tous les autres stationnements et arrêts irréguliers, gênants, abusifs,
- les contraventions de 4ème classe à 135 € concernent l'arrêt et le stationnement très gênants, dangereux, ainsi que le non-respect des emplacements réservés aux personnes à mobilités réduites.

En zone bleue : depuis le 1 janvier 2018, le non-respect de la durée de stationnement ou à la non apposition du dispositif de contrôle de durée sont réprimés par des contraventions de 2ème classe à 35 € (auparavant contraventions de 1ère classe à 17 €).

Rappelons que les zones bleues ont été créées pour permettre aux clients des commerces du centre-ville de pouvoir stationner à proximité sur un temps limité : actuellement 1h30, entre 9h et 19h du lundi au samedi et prochainement **45 minutes entre 8h et 19h**. Le but est de permettre à plus de personnes de trouver des places bleues, et donc aux commerces d'être plus fréquentés.

Rappelons aussi qu'il y a des parkings non soumis à cette limitation, qui sont ceux de la Manare, de l'Europe et d'autres moins grands comme le parking Jean-Baptiste Olive ou le parking du Moulin. Ces parkings sont tous sous vidéo-protection et à seulement quelques minutes à pied du centre-ville.

A noter : les classes de contraventions ne sont pas un choix municipal, mais une obligation légale liée au code de la route. L'arrêt et le stationnement sont régis par les articles R 417.1 à R 417.13 du code de la route.

Zone 30 km/h : partageons les voies

La zone limitée à 30 km/h a été mise en place dans le centre-ville. La sécurité des habitants, et notamment celle des piétons, dépend du respect de cette limitation. Levons donc le pied !

Et partageons les voies car, avec cette limitation de vitesse, les vélos peuvent emprunter les sens uniques à contre-sens.

Débroussaillage : une obligation légale, mais surtout un acte citoyen pour limiter les dégâts des incendies !

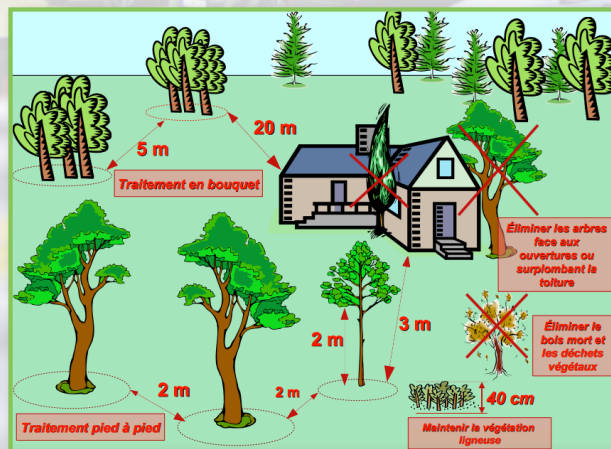
Les nombreux incendies ravageurs des derniers étés rappellent l'importance des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Elles sont obligatoires dans les zones exposées à un risque d'incendie (en pratique, aux abords des forêts). Un arrêté préfectoral fixe les règles générales. Le débroussaillage permet à la fois de limiter les risques de propagation d'incendie et de protéger les habitations menacées. Il consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) susceptibles de prendre feu et de propager un incendie aux habitations par l'élagage des arbres ou arbustes et l'élimination des résidus de coupe (branchage, herbe...). Il est à la charge des propriétaires. **Le non-respect de ces obligations peut conduire à une amende de 750 à 1500 € et à la mise en cause du propriétaire en cas d'incendie. Mais ce non-respect peut avant tout vous mettre en danger. N'attendez plus, agissez avant l'été !**

Renseignements :

■ Une brochure disponible à Saint Mitre Informations et sur <http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/>

■ Pour la bonne mise en oeuvre des OLD, la commune travaille en collaboration avec les Sapeurs Pompiers de Saint Mitre les Remparts et l'Office National des Forêts.

Contacts : Gérard BRUN, adjoint au Maire : 06 87 47 63 79 - Mirhez EL HACHANI, chef de la Police Municipale : 04 42 49 91 72 / 06 24 54 59 38



Zoom

ENVIRONNEMENT

Nos massifs, un écrin vert à respecter

Quel que soit le quartier dans lequel on habite à Saint Mitre les Remparts, nous sommes entourés par un splendide écrin vert. Cet environnement, nous l'aimons... nous l'avons choisi... à NOUS TOUS de le protéger !



Le village vu depuis le secteur du Pourra

Nous avons, à l'ouest, **la zone des étangs du Citis et du Pourra**. Ces deux étangs font partie du chapelet qui s'étend de l'Etang de Berre à l'Est et la Méditerranée à l'Ouest. Ils constituent une des dernières zones humides d'une qualité écologique et paysagère remarquable, dans un secteur fortement industrialisé, compris entre les conurbations de Fos-Istres et Martigues-Port-de-Bouc. Les magnifiques roselières qui bordent les étangs et les forêts qui les entourent, offrent une belle diversité de flore et de faune, aussi bien aquatique que terrestre.

Une large partie de cette zone est classée Natura 2000. L'ONF gère le site en préservant les écosystèmes et en conciliant la pratique des activités humaines (agriculture, chasse, tourisme) avec cette préservation.

A l'est s'étendent **les collines de Cadéraou-Figuerolles**. C'est un véritable poumon vert à l'Ouest de l'étang de Berre, un des derniers milieux naturels préservés du pourtour de cet étang.

Composées principalement de vastes peuplements de pins d'Alep et de taillis de chênes verts, ces collines sont aussi couvertes de garrigue ainsi que d'anciennes plaines cultivées. Les terrains appartiennent au Conservatoire du Littoral et sont gérés par l'ONF, dont les principaux enjeux sont :

- l'amélioration sylvicole, qui demande un enrichissement en feuillus,
- la surveillance incendie via les pistes créées par les chasseurs et depuis la vigie de Figuerolles,
- l'entretien des oliviers et la restauration des restanques,
- le maintien d'une coupure verte coupe-feu entretenue par des moutons et des chèvres,
- l'éclaircissement de certaines zones pour diminuer la biomasse,
- la protection des espèces sensibles, avec la réimplantation du cordon de Tamaris sur le littoral.



Les Plaines d'Arnête vues depuis les collines de Cadéraou

Au-delà des actions de l'ONF, il appartient à chacun de respecter ces forêts et de préserver la flore en appliquant quelques règles de comportement évidentes, mais qu'il est parfois bon de rappeler :

- tout véhicule à moteur est interdit (excepté pour les ayants droit),
- les randonnées à pied ou en VTT se font uniquement sur les pistes,
- les chiens doivent être tenus en laisse, la laisse peut être retirée en forêt mais le chien doit rester à portée de voix et de vue,
- les cueillettes sont à proscrire, il faut respecter la flore sauvage, les cultures et les plantations expérimentales,
- le respect vaut aussi entre les différents usagers des massifs,

• **les massifs ne sont évidemment pas une décharge !**
Contrairement à ce que l'on voit trop souvent !
Les déchets ménagers sont à emporter avec soi.
Quant aux gravats ou autres encombrants, plusieurs déchetteries sont à la disposition des Saint-Mitréens.



- Enfin, pour limiter les risques d'incendies, l'accès aux massifs est réglementé par arrêté préfectoral du 1^{er} Juin au 30 Septembre, en fonction du niveau de danger « feu de forêt », défini par massif, chaque jour à partir de 19 h pour le lendemain.

Infos : <http://cg13.eway.fr/conditions.php>
08 11 20 13 13 – application MyProvenceBalade

Par ailleurs, toute manifestation sportive de groupe doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation exceptionnelle.

Pour tout **renseignement** sur les aspects techniques de gestion du site, vous pouvez contacter Patrick BURG, garde du littoral et agent de l'ONF : patrick.burg@onf.fr.

Plus belle ma commune



Rue Marotte

Les réseaux souterrains d'eau ont été repris et les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis. Avec les surprises découvertes lors des ouvertures des tranchées, cela n'a pas été sans mal !

A ce jour, il reste des réserves au niveau des travaux de finition. Des modifications vont être apportées pour lever ces réserves.

Montant : 69 000 € - subvention de 60% du Conseil Départemental



Parking Jean-Baptiste Olive

Le prolongement du trottoir permet la mise en accessibilité pour Personnes à Mobilité Réduite des commerces dans le prolongement de la pharmacie.

D'autres travaux, dont le reprofilage de l'enrobé, sont prévus sur ce parking.

Le montant global sera communiqué à la fin de l'ensemble des travaux.



Avenue de Massane

Création d'une zone sans stationnement au niveau de la plage par la pose de bordures en béton pour sécuriser la circulation des véhicules et les cheminements des piétons et Personnes à Mobilité Réduite.

Montant : 9500 € - subvention de 60 % du Conseil Départemental



RD 50 et 50z

Enfouissement par ENEDIS de la ligne électrique moyenne tension :

- 4200 m de réseau souterrain créés
- 3500 m de ligne aérienne et 23 poteaux déposés
- Amélioration du service aux usagers (ligne souterraine non soumise aux aléas climatiques)
- Avantages pour le paysage et la faune

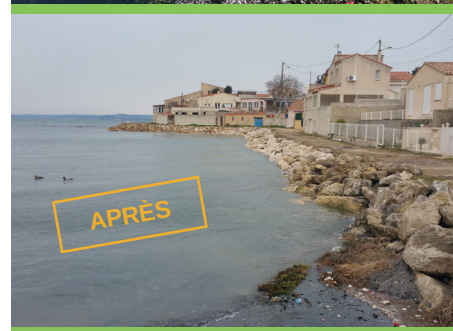
Financement ENEDIS : 560 000 €



Littoral de l'étang de Berre

La modification du trait de côte est demandée par la Direction Départementale de Territoires et de la Mer. Huit premiers secteurs ont fait l'objet de reprises et de renforcements des enrochements afin de limiter l'érosion et de rétablir la couratologie de l'étang.

Montant : 142 000 € - subvention de 60% du Conseil Départemental



CENTRE DE LOISIRS : LES STAGES MULTISPORTS

Le Centre de Loisirs n'en finit pas de se transformer. Après l'ouverture d'un accueil spécifique pour les 4-6 ans dans les locaux de la Maternelle Rostand, voilà les stages multisports.

Première expérience aux vacances de février pour les 8-12 ans.

Deux couples d'activités pendant une semaine : Football-Athlétisme et Tennis-Basket en groupes de 12 stagiaires et au même tarif que le Centre de Loisirs habituel.

Dès les vacances de Printemps, le rugby et les sports de combat rejoindront ce dispositif. Une belle formule de partenariat entre la Commune et les clubs sportifs locaux qui assurent l'encadrement de ces nouvelles activités, ce dont nous les remercions vivement.

Avec les beaux jours, l'archéologie devrait être proposée, en attendant les perspectives de stages scientifiques ou techniques. Et déjà, pour l'été de nouveaux projets se préparent.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Les formulaires sont téléchargeables sur le site de la ville, rubrique Grandir et s'instruire / écoles.

• **Les inscriptions scolaires** concernent uniquement nouveaux arrivants.

Date de retour impérative des inscriptions : 29 avril 2018.

• **Les inscriptions périscolaires** concernent tous les enfants et doivent être renouvelées tous les ans. **Les dates seront communiquées par le Service Scolaire.**

Les documents renseignés, accompagnés des justificatifs nécessaires, peuvent être retournés par mail à scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr. Un accusé de réception est alors adressé sous 48h.

A défaut, il est toujours possible de retirer et/ou de déposer les dossiers papiers à la MJS, Service Éducation – Jeunesse, 4 bis rue Giudicelli - 04 42 06 97 51 / 54

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il s'agit de rectifier une erreur matérielle dans la rédaction du règlement du PLU concernant le point altimétrique de référence pour la mise hors d'eau des constructions dans les périmètres soumis à l'aléa inondation par ruissellement des eaux de pluie.

Le dossier exposant les motifs de cette modification est à disposition à l'accueil de l'hôtel de ville **jusqu'au 3 avril 2018 à 17 h** aux jours et heures habituels d'ouverture.

Renseignements : Service Urbanisme - 04 42 80 98 41 - urbanisme@saintmitrelesremparts.fr

Nos Textos

Papi ou Mamie Trafic

Nous recherchons, pour la rentrée de septembre, une personne pour sécuriser la traversée des enfants devant l'école Vaillant les lundi, mardi, jeudi et vendredi, aux entrées de 8h30 et aux sorties de 16h15. L'emploi est rémunéré.

Renseignements au CCAS :
04 42 06 74 16
ccas@saintmitrelesremparts.fr

Les cirques seront sans animaux !

Les cirques ne peuvent pas offrir aux animaux un espace et des conditions de vie adaptés à leurs exigences biologiques et leur imposent des numéros contre-nature. Ceci suscite de nombreuses et vives réactions des Saint-Mitréens. Madame le Maire, garante de la moralité et de l'ordre public, a donc interdit depuis décembre 2017 l'installation sur la commune de cirques et spectacles détenant des animaux.

Ouvertures dominicales 2018

Le Conseil Municipal a autorisé les commerces de détails à ouvrir les dimanches suivants : 14 janvier, 20 mai, 1er juillet, 9 septembre, 21 octobre, 11 et 25 novembre, 2 et 9 décembre.

Fête des Voisins

La Fête des Voisins 2018 se déroulera le vendredi 25 mai prochain. Cette action nationale permet notamment de favoriser le lien social, de lutter contre l'isolement et l'indifférence. Comme l'année passée, la Commune est membre du dispositif et fournit du petit matériel aux personnes qui organisent cette fête dans leurs rues ou quartiers (affiches, cartons d'invitation, gobelets, nappes, tee-shirts, ballons...) dans la limite des stocks disponibles.

Renseignements et inscriptions à Saint Mitre Informations, 72 rue Bellefont – 04 42 49 18 93 – smi@saintmitrelesremparts.fr

Vide-Grenier du Centre ville

Il aura lieu le dimanche 13 mai 2018. Les inscriptions débiteront le mardi 3 avril ; les dossiers sont à retirer à Saint Mitre Informations, 72 rue Bellefont, ou à télécharger sur www.saintmitrelesremparts.fr.

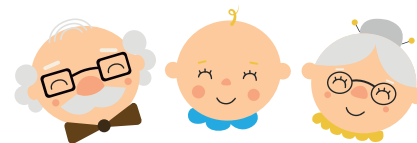
Suppression de fax dans les services municipaux

Les fax des services Finances, Techniques, Saint Mitre Informations et de l'Hôtel de ville ont été supprimés.

Les missions du C.C.A.S. (Centre Communal d'Actions Sociales)

Au cours du Conseil Municipal du 5 février dernier, le transfert du service scolaire du CCAS vers la Ville a été voté. En effet le service scolaire était « à cheval » sur ces deux entités, ce qui rendait la gestion plus complexe.

Voici les missions qui restent désormais à la charge du CCAS :



- Colis de Noël aux Seniors
- Repas dansant de fin d'année avec animation
- Cadeaux de fin d'année aux résidents de la Maison de retraite
- Plan canicule annuel
- Cellule de veille gérontologique annuelle
- Prime de naissance ou d'adoption
- Séjours en centres de vacances pour personnes handicapées
- Repérage des personnes isolées, fragiles et/ou en situation de précarité
- Edition des menus du Restaurant Municipal
- Ateliers Seniors :
 - Atelier de Gymnastique
 - Atelier de Sophrologie
 - Atelier Ciné'Seniors
 - Atelier Créa'Seniors
 - Atelier Langues
- Gestion administrative et réglementaire des 2 crèches municipales Croque la Vie et Pin'Prunelle
- Suivis de conventions à but social

Sensibilisation des Seniors à la sécurité

Le 19 janvier dernier, en préambule du loto organisé par l'Entraide, la Ville de Saint Mitre les Remparts, en collaboration avec la Direction Prévention et accès aux droits de Martigues, a organisé une séance de sensibilisation des seniors à la sécurité animée par la Police Nationale, Commandant LAMY, et la Police Municipale, Mirhez EL HACHANI. Les bons comportements de prévention (risques de vols, agressions, escroqueries...) y ont été rappelés et expliqués.



ÉTAT CIVIL

Figurent sur les listes uniquement les personnes ayant accepté de paraître dans la presse (mariages et naissances)

Ils sont nés

SANTOS ASSIS Rodrigo Dinis le 1er octobre 2017 à Martigues

LICORDARI Ennio Saverio Jean le 18 octobre 2017 à Martigues

PIAT Jeanne le 6 novembre 2017 à Martigues

VELLA DA COSTA Méliana le 18 septembre 2017 à Martigues

GOUAN Maëlys née le 16 novembre 2017 à Aix-en-Provence

FRANC HERVÉ Roméo Pierre Gabriel né le 9 novembre 2017 à Martigues

CAPDEVILLE Cali née le 16 novembre 2017 à Martigues

VIALA Lény Frédéric Pierre né le 24 novembre 2017 à Martigues

CHRISTO Clémence et Mathilde nées le 27 novembre 2017 à Martigues

FOUGEROUSE Gabriel Michel Erick né le 8 décembre 2017 à Martigues

REDOUANE PRIN Malone né le 16 décembre 2017 à Martigues

REGNAULT Louna Sylvie née le 17 décembre 2017 à Martigues

GOLOMBEK Liam Mario né le 19 décembre 2017 à Martigues

Ils nous ont quittés

CASERTA veuve GONZALEZ Béatrice décédée le 17 novembre 2017 à Martigues

MARTINEZ Marcel, décédé le 16 novembre 2017 à Martigues

LEMOINE épouse MELTZHEIM Marie Jacques décédée le 26 novembre 2017 à Saint Mitre les Remparts

MUNUERA veuve NUNEZ Dolores décédée le 29 novembre 2017 à Martigues

GAMATCHO veuve MONSON Marie Carmen Aristide décédée le 3 décembre 2017 à Marseille 5ème

CHAPON veuve DEVILLIERRE Renée Madeleine décédée le 8 décembre 2017 à Saint Mitre Les Remparts

FRY veuve GRAUSS Renée décédée le 16 décembre 2017 à Saint Mitre les Remparts

MACIA Gaspard Jesus décédé le 28 décembre 2017 à Martigues

PISON Nathalie décédée le 29 décembre 2017 à Saint Mitre Les Remparts

BOULIC Louis décédé le 10 janvier 2018 à Saint Mitre les Remparts

GEORGE André Marcel décédé le 10 janvier 2018 à Salon-de-Provence

GOURGUES veuve SALVADOR Madeleine Antoinette décédée le 17 janvier 2018 à La Roque-d'Anthéron

GADÉA Antoine Salvador décédé le 18 janvier 2018 à Saint Mitre Les Remparts

Ils se sont dit oui

KNIAZEVA Valeriia et GRONDIN Olivier Thierry le 25 novembre 2017

Conseils Municipaux

Les listes ci-dessous sont partielles, d'autres sujets ont été délibérés lors de ces séances.

Les comptes-rendus et les procès-verbaux complets sont consultables sur www.saintmitrelesremparts.fr et en Mairie.

Conseil du 11 décembre 2017

• Transferts de compétences :

- Approbation des conventions de gestion relatives aux compétences de la commune transférées à la Métropole Aix-Marseille-Provence au 1er janvier 2018.
- Approbation des conventions de gestion relatives aux compétences restituées aux communes du Territoire du Pays de Martigues par la Métropole Aix-Marseille-Provence au 1er janvier 2018

• Finances :

- Décision modificative n°1 – Exercice 2017
- Vote d'une subvention exceptionnelle à l'Office Municipal pour la Culture et les Arts (OMCA)
- Vote d'une subvention au collège Alphonse DAUDET dans le cadre d'un voyage en Allemagne
- Actualisation de tarifs communaux

• Développement économique :

- Autorisations d'ouvertures dominicales pour les commerces de détail – Année 2018
- Rapport écrit du représentant du Conseil Municipal de la ville de Saint Mitre les Remparts au sein du Conseil d'Administration de la SEMIVIM pour l'exercice 2016

• Technique :

- SMED 13 – Intégration dans l'environnement des réseaux téléphoniques en coordination avec les travaux d'enfouissement des réseaux de distribution d'énergie électrique (Avenant à la convention SMED 13 – Programme 2016 rue Hélène Fournier et du Plan de Bagnère - Programme 2016 rue de la Lézardière tranche 3)

• Développement urbain :

- Extension du périmètre d'intervention foncière du Conservatoire du Littoral sur le site du Citis-Pourra.
- Acquisition d'une parcelle appartenant à Poste Immo.
- Acquisition des voies et espaces verts du lotissement La Marjolaine (régularisation)
- Engagement de la procédure de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Autorisations de dépôt de permis de construire : réalisation d'une construction modulaire au groupe scolaire Rostand, modification du logement du gardien en CLSH au groupe scolaire Rostand, construction de la maison des associations aux Plaines d'Arnète

• Personnel :

- Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

- Création d'emplois d'agents recenseurs pour le recensement général de la population de Saint Mitre les Remparts en 2018
- Désignation d'un coordonnateur d'enquête et d'un coordonnateur suppléant pour le recensement général de la population de Saint Mitre les Remparts en 2018
- Modification du tableau des effectifs – Création d'emplois et mutations internes

• Sécurité Publique :

- Convention de stérilisation des chats errants

Conseil du 5 février 2018

• Affaires générales :

- Installation d'un nouveau conseiller municipal : Cédric LEBOCQ et composition des commissions Animation-Loisirs-Associations et Services techniques
- Élection d'un nouvel adjoint : Jean-Claude METHEL à la suite de la démission du 7ème adjoint

• Finances :

- Adoption du principe d'autorisation d'inscription de biens de faible valeur en section d'investissement - Exercice 2018
- Autorisation d'inscription de biens de faible valeur en section d'investissement - Exercice 2017
- Vote d'une subvention du Centre Communal d'Action Sociale - Exercice 2018
- Vote d'une subvention à l'Association Football Club de Saint Mitre les Remparts - Exercice 2018
- Vote d'une subvention à l'Office Municipal de la Culture et des Arts - Exercice 2018

• Enfance/Jeunesse :

- Transfert du service Enfance/Jeunesse du CCAS à la Ville

• Personnel :

- Création de huit emplois permanents d'adjoints d'animation territoriaux à temps non complet (transfert des agents du CCAS)
- Création d'un emploi permanent d'attaché territorial à temps complet (DGS)

• Sécurité publique :

- Convention de cession gratuite par le Département d'un véhicule de patrouille pour le CCFF

• Transfert de compétences :

- Acceptation de la restitution par la Métropole Aix-Marseille Provence de deux compétences facultatives : Développement des Espaces Publics Numériques et Santé.

Les Saints-Mitréens avant tout

AGIR dans le réalisme et dans la durée

Voilà la volonté de l'équipe municipale, qui se traduit dans les projets adaptés à la commune décrits dans le dossier de ce numéro.

Nous avançons avec des convictions et de l'engagement. Nous savons où nous allons et je me charge de trouver les moyens pour défendre les intérêts de Saint Mitre. Je gagne chaque jour un peu plus notre place dans le territoire :

- au Conseil Régional pour obtenir l'extension du canal, pour dynamiser l'économie et l'emploi...

- à la Métropole pour acheter du foncier pour les commerces, les parkings, pour valoriser Saint Blaise, pour débloquer des terrains pour le collège, pour soutenir les développements des bioénergies à appliquer dans nos projets...

- dans des instances intercommunales pour défendre l'Etang de Berre, pour valoriser notre ressource en eau...

Nous avançons avec une vision « pluri-politique » car nous sommes une majorité plurielle où se croisent des convictions politiques, philosophiques, religieuses relativement différentes, mais une majorité animée par un seul et unique objectif : le bien commun de nos concitoyens. Chacun doit savoir que notre porte est ouverte à toutes celles et ceux qui partagent nos valeurs humanistes et altruistes et qui souhaitent apporter leur concours aux projets que nous initions.

Béatrice ALIPHAT

Saint Mitre pour vous, avec vous

OMCA

Ça va faire mal et on sera déçu.

L'OMCA fut créé le 30 août 1971, c'est l'association qui a le plus contribué à faire participer la population à la vie du village.

Dans la foulée, l'éventail des activités s'élargit. Athlétisme, Football, Photo, Tennis de Table, Basket, Judo, Karaté, Danse, Gymnastique, Théâtre, Ciné-club, Bibliothèque, Échecs, Scrabble, Histoire Provençale, Boules, Fanfare, Handball, Rugby Gymnastique 3ème Age, Arts plastiques, Ball-Trap, Vélo, Club moto, Club Équitation, Yoga, Chorale, Boxe, Hockey, Tennis, Animation et Colombophile ...

Quelles que furent les difficultés, la municipalité de l'époque a toujours aidé et soutenu l'OMCA pour offrir à la population les moyens de son épanouissement.

Aujourd'hui, tout est programmé pour mettre fin à une très belle aventure humaine de grande qualité.

Depuis quelques temps, l'office municipal de la culture et des Arts est en danger et vit peut être ses derniers moments.

La gagnante de cette décision sera sans nul doute la Ville, qui fera des économies.

Certains osent parler de vive voix, d'autres ne préfèrent pas de peur d'avoir des répercussions pour leur club. En tout cas, cela est dommageable.

Le vrai problème que rencontre l'OMCA, depuis plusieurs années, c'est, qu'il n'existe plus de volonté politique.

Mais rien n'est figé !!!

Jean-Jacques LUCCHINI

Saint Mitre en vie !

OMCA : un désengagement municipal à contre-sens

Lors d'une réunion du 24 janvier dernier, s'exprimant au nom du maire, des élus de la majorité ne siégeant pas même au bureau de l'OMCA ont annoncé sa dissolution en juin prochain, mettant toutes les sections devant le 3 fait accompli. Malgré l'opposition de plusieurs d'entre elles, un compte-rendu mensonger fut rédigé, prétendant cette décision acceptée à l'unanimité des présents. Au regard des statuts de l'OMCA, elle n'a aucune légitimité. Pourquoi ce coup de force ? La dissolution de l'OMCA, créé en 1971, outil historique de développement associatif, ne répond à aucune nécessité, mais traduit un nouveau désengagement de la municipalité, qui s'en est effectivement totalement désintéressée depuis plusieurs années.

Nous croyons que l'OMCA doit continuer à exister. Ses statuts pourraient être revus pour accueillir à nouveau en son sein l'ensemble des associations culturelles, artistiques et sportives qui le souhaitent. L'OMCA peut redevenir pour elles un espace de soutien, de coordination et d'échanges, afin de garantir aussi une meilleure équité entre toutes. Isoler chaque association est très confortable pour un maire, mais ce fonctionnement cloisonné et peu transparent ne répond pas aux aspirations légitimes de nombre d'entre elles : instaurer un dialogue transversal, créer des passerelles, porter des projets. Ensemble.

Vincent GOYET

Agenda

RENSEIGNEMENTS

Animations & La Manare

Saint Mitre Informations

72 rue Bellefont - 04 42 49 18 93

festivites@saintmitrelesremparts.fr

la-manare@saintmitrelesremparts.fr

Bibliothèque : 04 42 49 15 11

Saint Blaise : 04 42 30 30 83 - 06 66 80 90 75 - 06 34 46 34 04

AVRIL 2018

DU 26 MARS AU 6 AVRIL

EXPOSITION de Zostères, des prairies sous la mer

Hall de la Manare – Du lundi au vendredi, 15h30-17h30

VENREDI 6 AVRIL

JAZZ de printemps avec buffet



1ère partie : Yonathan Avishai & Modern Times
The Parade

2ème partie :
Anna Farrow
Days &
Moods



La Manare – 20h00
15 € / 10 € (réduit) - Buffet 7 €

DU 6 AU 27 AVRIL

EXPOSITION : « 5 auteurs » Par le Club Photo Marius

La Bibliothèque – aux horaires
d'ouverture
Vernissage vendredi 6 avril à 18h30

DIMANCHE 8 AVRIL

BALADE botanique : des plantes pleines d'histoires

Saint Blaise - 14h30
Réservation obligatoire

DIMANCHE 8 AVRIL

CONCERT d'inauguration du clocher rénové

Par les ensembles Chante Lyre et La Passacaille
Eglise – 18h



MARDI 10 AVRIL CONFÉRENCE « Johannes Vermeer »

Par Louisa Mebarki
La Bibliothèque –
18h30

SAMEDI 14 AVRIL

CONCERT de Variance avec la chorale Nacha Slavianka

Au profit de l'association « Graine 2 Tournesols », La Timone
La Manare – 20h30

DU 24 AU 27 AVRIL

STAGE d'archéologie pour les enfants de 8 à 15 ans

Saint Blaise - de 10h à 12h ou de 14h à 16h.

Sur inscription - Limité à 10 enfants

SAMEDI 28 AVRIL

OBJET du mois

Chapelle de Saint Blaise - 14h30

MAI 2018

MARDI 1ER MAI

BALADE des Villageois

Départ de la ZAC, parking de Babou
Inscription à SMI du 3 au 24 avril



MARDI 8 MAI

COMMÉMORATION PATRIOTIQUE Cimetière de la Croix d'Aymard – 9h

JEUDI 10 AU SAMEDI 13 MAI

WEEK-END Théâtre - les Décoiffeurs de Girafes

Salle polyvalente de Varage
Info : 06 99 96 48 94

DIMANCHE 13 MAI

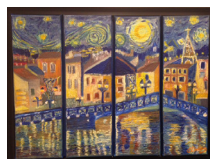
VIDE-GRENIER DU VILLAGE

Centre-ville – de 8h à 18h
Sur inscription à SMI

DU 15 AU 19 MAI

EXPOSITION de peintures

Par Madame Martinent et ses élèves



La Bibliothèque
– aux horaires
d'ouverture
Vernissage mercredi
16 mai à 17h30

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 MAI

AGORA des savoirs

Saint Blaise - de 10h à 18h

SAMEDI 19 MAI

3ème SALON « Bijoux, Froufrous, Déco et Gourmandises »

Hall de la Manare – de 9h à 19h
Info : Vie et Commerce 06 60 66 34 97

VENREDI 25 MAI

CONCERT de l'Ecole Vaillant

avec Zik'Atoutchoeur
École Vaillant - 19h
Info : 06 16 66 29 14

SAMEDI 26 MAI

JOURNÉE CITOYENNE

Complexe sportif
de 8h30 à 18h
(voir p3)

Sur inscriptions à
SMI pour le matin



Baptême de la salle de Boxe - 14h

SAMEDI 26 MAI

ATELIER famille pop-up

Par Arno Célérier
Au complexe sportif
de 14h à 16h30
Places limitées
Inscriptions à
la Bibliothèque



SAMEDI 26 MAI

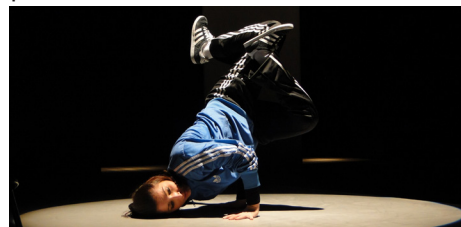
SOIRÉE FESTIVE au profit de Cyclosein

Salle polyvalente de Varage – 18h00

SAMEDI 26 MAI

DANSE HIP HOP Abderzak Houmi FFT Forme Tout Terrain

La Manare – 20h00
15 € / 10€ (réduit) – Tout public à
partir de 6 ans



SAMEDI 26 MAI

OBJET du mois

Chapelle de Saint Blaise – 14h30

Agenda

RENSEIGNEMENTS

Animations & La Manare

Saint Mitre Informations

72 rue Bellefont - 04 42 49 18 93

festivites@saintmitrelesremparts.fr

la-manare@saintmitrelesremparts.fr

Bibliothèque : 04 42 49 15 11

Saint Blaise : 04 42 30 30 83 - 06 66 80 90 75 - 06 34 46 34 04

JUIN 2018

SAMEDI 2 JUIN

CONCERT de l'Ecole de Musique
au profit du jumelage Saint Mitre -
Kouarfa – Eglise – 20h

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUIN

WEEK-END PHOTOGRAPHIQUE
Salles communales – Sam. 14-18h,
Dim. 10-18h
Soirée diaporama avec le Club Photo
Marius OMCA
La Manare – Dim. 20h30 Gratuit
Tout public

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUIN

TOURNOI DE FOOTBALL
Stade – De 7h30 à 18h - Info : 04 42 44 05 09

DIMANCHE 3 JUIN

GALA DE FIN D'ANNÉE DE KARATÉ
Gymnase – 14h – Info : 07 60 08 45 00

LUNDI 4 JUIN

DON DU SANG

La Manare – 15h à 19h
Info : 04 42 49 11 76



VENDREDI 8 JUIN

FÊTE de l'école Jean Rostand
À 17h30 - Info : 04 42 44 02 01

DU 8 AU 27 JUIN

EXPOSITION « Hors cadre »

Par le Club Photo Marius
La Bibliothèque – aux horaires
d'ouverture
Vernissage vendredi 8 juin à 18h30

SAMEDI 9 ET DIMANCHE 10 JUIN

TOURNOI DE FOOTBALL
Stade – de 7h30 à 18h - Info : 04 42 44 05 09

DIMANCHE 10 JUIN

TOURNOI DE BASKET-BALL
Gymnase - Toute la journée
Info : 04 42 42 10 59

MERCREDI 13 JUIN

THÉÂTRE des écoles
La Manare – Horaire non connu à ce jour

SAMEDI 16 JUIN

FÊTE du Tennis
Complexe sportif - heure non connue
Info : 06 51 12 23 51

SAMEDI 16 JUIN

**SPECTACLE de fin d'année des
Ecuries des Etangs**
Les Ecuries - 14h à 17h - Info : 06 15 42 23 14

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUIN

**RENCONTRE autour de la guitare
classique**
Chapelle Saint Michel – Horaires non
connus à ce jour

JOURNÉES NATIONALES DE

L'ARCHÉOLOGIE à Saint Blaise
16 juin de 10h à 12h : initiation à la fouille
pour les 8-12 ans.
17 juin - 14h30 : visite guidée gratuite

DIMANCHE 17 JUIN

FÊTE de fin d'année du Basket
Gymnase - à partir de 9h
Info : 04 42 42 10 59

LUNDI 18 JUIN

COMMÉMORATION PATRIOTIQUE
Cimetière de la Croix d'Aymard – 18h

JEUDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE
Par l'association Vie et Commerce
Place de la Paix - 19h - Info : 06 11 52 07 57

VENDREDI 22 JUIN

FÊTE de l'école Vaillant
17h30 - Info : 04 42 80 98 75

VENDREDI 22 JUIN

GALA de Fit'Dance
Gymnase - 21h00 - Info : 04 42 80 93 13

SAMEDI 23 JUIN

CHALLENGE d'Athlétisme C. Leblanc
Stade – 17h30 – Info : 04 42 80 96 93

DIMANCHE 24 JUIN

CONCERT et Feu de la Saint Jean
Par Chante Lyre - Chapelle Saint Michel – 19h
Info : 04 42 49 11 76

MERCREDI 28 JUIN

PORTES OUVERTES de Fit'N'Sol
Gymnase – 18h - Info : 06 99 53 37 31

SAMEDI 30 JUIN

CONCERT de l'École de Musique
Remise des diplômes
La Manare – 18h30

RENCONTRES DE QUARTIERS

Lundi 16 avril à 18h30

Salle du Conseil Municipal
Vieux village, écarts...

Mardi 17 avril à 18h

Bibliothèque
Arnête, Lavandines, Rocalèdes...

Mercredi 18 avril à 18h30

Salle polyvalente de Varage
Varage, Massane, les Emplaniers

Jeudi 19 avril à 18h30

Salle Marjolaine, espace Bellefont
Calieux, Belles au Bois, Crépon...

LES SAMEDIS DE L'HISTOIRE DE L'ART

La Bibliothèque – 10h à 12h
Par l'Association l'Artisse

AVRIL

7 : Matisse – 14 : Bonnard
28 : Seurat

MAI

5 : Delvaux – 12 : Dali
26 : Magritte

JUIN

2 : Vlaminck – 16 : Impressionnistes
30 : Matisse

LES ATELIERS DE L'EPN

(Espace Public Numérique) à la
Bibliothèque

Mardis 3, 10, 17 et 24 avril, 14h-16h
**Débuter avec un ordinateur
(niveau 1)**

Mardis 5, 12, 19 et 26 juin, 14h-16h
**Améliorer sa maîtrise de
l'ordinateur (niveau 2)**

Vendredis 4, 11 et 18 mai, 16h-18h
**Manipuler les images, photos et
vidéos**

Vendredi 13 avril, 16h-18h
**Le « DarkNet », la face cachée
d'Internet**

Vendredi 25 mai, 16h-18h
**« Surfer couvert », la sécurité
informatique**

Samedis 14 avril, 12 Mai, 16 Juin,
14h-17h

Objectif découverte : Linux !

Tous les mercredis 14h-17h

Samedis 21 avril et 5 mai 14h-17h

Jeu vidéo : Minetest !

Samedi 28 avril 14h-17h

Réaliser une vidéo en Stop Motion